

RéAMENAGEMENT Des COMBLES DE L’AILE A1, C1 ET C2

CCTP LOT 01 – TCE



Table des matières

[1/ 1.1 - Travaux préliminaires 3](#_Toc181884253)

[1.1.1 - Base vie 3](#_Toc181884254)

[1.1.2 - Signalisation 3](#_Toc181884255)

[1.1.3 - Remise en état des abords 3](#_Toc181884256)

[1.1.4 - Polyane de protection 4](#_Toc181884257)

[2/ 1.2 - Travaux de démolition 5](#_Toc181884258)

[1.2.1 - Décapage charpente 5](#_Toc181884259)

[1.2.2 - Création d'ouverture 5](#_Toc181884260)

[3/ 1.3 - Charpente - Couverture 6](#_Toc181884261)

[1.3.1 - Dépose de fenêtre de toit 6](#_Toc181884262)

[1.3.2 - Chevêtres bois 6](#_Toc181884263)

[1.3.3 - Fenêtre de toit 6](#_Toc181884264)

[1.3.4 - Reprise couverture 7](#_Toc181884265)

[4/ 1.4 - Travaux de plâtrerie 8](#_Toc181884266)

[1.4.1 - Contre cloisons avec montants et plaques de plâtre 8](#_Toc181884267)

[1.4.2 - Contre cloisons avec isolation de 240 mm avec montants et plaques de plâtre 8](#_Toc181884268)

[1.4.3 - Contre cloisons avec isolation de 160 mm avec montants et plaques de plâtre 9](#_Toc181884269)

[1.4.4 - Contre cloisons avec isolation de 40 mm avec montants et plaques de plâtre 9](#_Toc181884270)

[1.4.5 - Cloisons en plaques de plâtre ACOUSTIQUE 98/48 10](#_Toc181884271)

[5/ 1.5 - Faux plafonds 12](#_Toc181884272)

[1.5.1 - Plafond plâtre rampant 12](#_Toc181884273)

[1.5.2 - Plafond plâtre acoustique AVEC PERFORATIONS ALEATOIRES 12](#_Toc181884274)

[1.5.3 - Plafond dalles 1200x600 12](#_Toc181884275)

[1.5.4 - Plafond dalles 600x600 13](#_Toc181884276)

[1.5.5 - Jouée de faux plafond 13](#_Toc181884277)

[1.5.6 - Isolation rampant et plafond 13](#_Toc181884278)

[6/ 1.6 - Menuiseries intérieures 14](#_Toc181884279)

[1.6.1 - Porte vitrée 1UP type e 14](#_Toc181884280)

[1.6.2 - Porte pleine 1UP EI30 type B 14](#_Toc181884281)

[1.6.3 - Porte pleine 1UP type d et c 14](#_Toc181884282)

[1.6.4 - Porte pleine 2UP type a 15](#_Toc181884283)

[1.6.5 - Porte pleine 2V type F 15](#_Toc181884284)

[1.6.6 - Porte pleine 2V DAS type g 16](#_Toc181884285)

[1.6.7 – Déplacement de la porte pleine 2V type J 16](#_Toc181884286)

[1.6.8 – CHASSIS FIXE EI30 type H 16](#_Toc181884287)

[1.6.9 – CHASSIS FIXE type K 16](#_Toc181884288)

[1.6.10 - Plinthe bois 16](#_Toc181884289)

[1.6.11 - Cadre végétal stabilisé 17](#_Toc181884290)

[1.6.12 – BARDAGE bois A CLAIREVOIE 17](#_Toc181884291)

[1.6.13 - Tasseaux 80x30 17](#_Toc181884292)

[1.6.14 - Encadrement de baie 17](#_Toc181884293)

[7/ 1.7 - Peinture 18](#_Toc181884294)

[1.7.1 - Peinture sur subjectile plâtre vertical 18](#_Toc181884295)

[1.7.2 - Peinture sur subjectile plâtre rampant et horizontal 18](#_Toc181884296)

[1.7.3 - Peinture sur subjectile en bois 18](#_Toc181884297)

[1.7.4 - Peinture sur support métallique 19](#_Toc181884298)

[1.7.5 - Peinture sur support PVC 19](#_Toc181884299)

[1.7.6 - Signalétique 19](#_Toc181884300)

[1.7.7 - Nettoyage de mise à disposition des locaux 19](#_Toc181884301)

[1.7.7 – LASURE INCOLORE 20](#_Toc181884302)

[8/ 1.8 - Sol souple 21](#_Toc181884303)

[1.8.1 - Préparation du support - Ragréage 21](#_Toc181884304)

[1.8.2 - Revêtement de sol PVC en lés U4P3E2C1 - 19dB 21](#_Toc181884305)

[1.8.3 - Revêtement de solFLOQUE en lés U3P3E2C2 22](#_Toc181884306)

# 1.1 - Travaux préliminaires

1.1.1 - Base vie

**Localisation : durée des travaux**

**Installation de chantier**

Installation de chantier comprenant l’amenée et le repli d’un bungalow combiné (vestiaires, réfectoire, sanitaires) pour la durée des travaux pour l'ensemble des corps d'état. Implantation de l’installation de chantier déterminée en phase chantier.

Prestations comprenant l’aménagement et l’entretien des accès permettant d’approvisionner en matériaux le chantier durant toute la période des travaux, ainsi qu’un état des lieux avant le démarrage des travaux par un huissier de justice.

Le bloc sanitaire doit comprendre au minimum :

* des cabines WC autonomes (pas de raccordement possible sur des réseaux existants car non disponibles sur la parcelle)
* une cabine équipée de douche, lavabo, robinet… autonomes
* des points lumineux intérieur et extérieur (compris interrupteur)
* un cumulus à chauffe rapide
* un convecteur classe II

L’entreprise devra assurer les branchements aux réseaux eau et électrique (armoire de chantier ou armoire dans la base vie à raccorder)

* Les branchements d’eau provisoire et raccordements divers pour le cantonnement ainsi que pour le chantier (fournitures comprises)
* Les branchements électriques provisoires et raccordements divers pour le cantonnement ainsi que pour le chantier - réseaux provisoires liés au phasage des travaux (tenir compte des incidences financières liées au phasage des travaux).
* La fourniture des armoires générales de chantier et des câbles de raccordement.

1.1.2 - Signalisation

**Localisation : ensemble des zones travaux**

**Signalisation de chantier**

Fourniture et pose d’un panneau de communication pour le chantier et de la signalétique permettant l’accès et la sécurisation du chantier.

Implantation du panneau déterminée en phase chantier.

Format maximal de 1,00 m x 0.80 m à adapter selon le souhait de la Maîtrise d’Ouvrage et visibilité en phase chantier. Pose comprenant tous supports et contreventements nécessaires pendant toute la durée des travaux.

La prestation comprend la mise en place de panneau signalétique nécessaire pour la réalisation des travaux (fléchages jusqu'à la zone chantier...).

1.1.3 - Remise en état des abords

**Localisation : ensemble des zones travaux**

L’entrepreneur devra prévoir un forfait de remise en état des abords suite aux travaux pour pallier aux éventuelles dégradations occasionnées aux bordures de trottoirs, voies d’accès, espaces verts, panneaux de signalisation…

Prestations complètes comprenant : les descellements, déposes, démolitions, ou évacuations des ouvrages dégradés et leur remplacement à l’identique.

En ce qui concerne les espaces verts endommagés, une reprise des terres sera à prévoir avec une opération de ratissage et de semis de gazon rustique. Par ailleurs, les voiries salies par les accès des véhicules, les travaux de réfection et l’entreposage des matériaux seront nettoyés par tout moyen approprié afin de les rendre au maître d’ouvrage dans leur état initial. Il y a donc lieu de ne pas sous-estimer ces prestations.

1.1.4 - Polyane de protection

**Localisation : ensemble des zones travaux**

L'entreprise devra la mise en place d'un polyane pour protéger les surfaces de revêtements existants jouxtant la zone de chantier pendant le temps des travaux mais aussi pour délimiter si besoin une zone.

Le polyane de protection est un film plastique transparent, généralement en polyéthylène, utilisé pour protéger les surfaces des éléments de construction contre les salissures, les chocs, l'humidité, etc.

La fixation du polyane de protection peut être réalisée à l'aide de ruban adhésif spécifique, de colles appropriées ou de tout autre moyen permettant une fixation solide et durable. Au préalable l'entrepreneur mettra en place une ossature bois temporaire de type linteaux qui fera office de support.

L'entrepreneur devra la dépose et l'évacuation de l'ossature temporaire et du polyane lorsque l'état de la reconstruction le demande.

1.2 - Travaux de démolition

1.2.1 - Décapage charpente depose des solives

**Localisation : Charpente apparente ailes A1, C1 et C2**

L'entreprise devra le grattage, le ponçage et l'époussetage des éléments de charpente bois pour une remise en peinture.

L’entreprise devra également la dépose des solives de l’aile A1 qui servaient de support à l’ancien faux plafond et qui repose sur les fermes de charpente.

1.2.2 - Création d'ouverture

**Localisation : Aile A1 : Création d'ouvertures**

Découpe par disque diamant ou tout autre moyen adapté à la nature du mur sollicité pour obtention d’une baie libre en vue de créer une ouverture avec tableaux parfaitement dressés aux dimensions suivant plans. Compris toutes sujétions d’enlèvement des parements, de percement, d’étaiement, de linteau béton, de réfection des jambages et des têtes de murs, de garnissage, de calfeutrement, de confection de seuil au droit de la baie etc…

Avant découpe, l’entreprise devra soumettre au Bureau de Contrôle et à l’architecte les éléments de reprise des descentes de charges.

Compris toutes sujétions d’enlèvement et d’évacuation en dehors du chantier dans des décharges agréées.

L’entreprise devra apporter un soin particulier pour éviter les jours et/ou horaire de présence des agents (bruit) et limiter l’impact « poussière » sur les zones et équipements proches. Au besoin, elle assurera également toutes les mesures pour la protection et le nettoyage post travaux.

Voir étude de structure jointe au CCTP.

1.3 - Charpente - Couverture

1.3.1 - Dépose de fenêtre de toit

**Localisation : Ailes A1, C1**

Il est demandé à l’entrepreneur de procéder à la dépose complète des ouvrants et dormants sans réemploi des fenêtres de toit du bâtiment indiqués sur les plans. (Hors châssis de désenfumage)

Compris l’enlèvement des volumes verriers ainsi que leur évacuation en décharges contrôlées. Tous les dépôts en décharge devront faire l’objet d’une transmission du bordereau de dépôt à santé publique France pour tous les types de déchets. Santé publique France exploitera ces informations dans le cadre de sa politique de gestion des déchets et de son bilan carbone.

Compris toutes sujétions d’exécution de conservation des existants proches, la remise en état des existants dégradés du fait de la dépose ou accidentellement, la reprise éventuelle des tableaux pour la pose des nouveaux ouvrages, l’enlèvement et l’évacuation dans décharges agréées

1.3.2 - Chevêtres bois

**Localisation : Ailes A1 et C1 : chevêtre pour fenêtre de toit et conduits CTA**

Découpe des chevêtres existants et adaptation de la charpente aux nouvelles dimensions des fenêtres de toit et création des chevêtres pour les conduits de CTA en toiture

Fourniture et pose de chevêtres en bois de classe 2 destinés à supporter les fenêtres de toiture. Sections, épaisseurs des chevêtres, implantations et répartitions à déterminer selon notes de calculs. Compris quincaillerie zinguée pour fixation des éléments.

Se reporter aux règles de calculs des charpentes bois : CB71.

RAPPEL = les notes de calculs seront à soumettre à l’approbation de l’architecte et du contrôleur technique avant toute intervention de travaux.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre avec dispositifs de sécurité des personnes pour prévenir les risques de chute (à soumettre à l'approbation de l'architecte et du coordonnateur SPS), d’accessoires, de fixations et d’assemblages soudés ou boulonnés. Le tout pour un parfait achèvement.

Le moyen d’accès à la toiture et de mise en sécurité des ouvriers pour l’exécution complète des travaux reste à la charge de l’entrepreneur.

1.3.3 - Fenêtre de toit

**Localisation : Ailes A1 et C1**

Fourniture et pose en encastré selon prescriptions du fabricant des fenêtres de toiture inclinées à section rectangulaire, avec ouverture à projection. Caractéristiques de la fenêtre :

* Dimensions l x h : 98 x 134 cm.
* Profilés extérieurs en aluminium protégeant la fenêtre contre les intempéries,
* Teinte au choix du maître d’œuvre,
* Double vitrage isolant (feuilleté, sécurité...) et offrant une résistance de 1200 joules,
* Transmission thermique minimale : Uw = 1,30 W/m².K,
* Affaiblissement acoustique Rw (C ; Ctr) = 37 (-1 ; -3)
* Facteur solaire : g = 0.30
* Classement Acotherm : AC2
* Ouverture à projection manuelle,
* Stores pare soleil extérieur en toile à commande électrique solaire et à distance via la GTB. Intégrateur permettant d’effectuer les différentes commandes (programme de fermeture automatique en fonction des paramètres d’ensoleillement et/ou de chaleur et de présence/absence)
* Finition bois verni

La prestation comprend également la réalisation de l'étanchéité autour de l’ouvrage, et le raccordement d'étanchéité avec les matériaux de couverture.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, d’accessoires, de relevés et reprises d’étanchéité nécessaires, le tout pour un parfait achèvement de l’ouvrage.

Le moyen d’accès à la toiture et de mise en sécurité des ouvriers pour l’exécution complète des travaux reste à la charge de l’entrepreneur.

1.3.4 - Reprise couverture

**Localisation : Ailes A1 et C1**

L'entreprise devra l'adaptation du liteaunage, écran de sous-toiture, de la couverture en tuiles suite à la mise en place des fenêtres de toit et sorties en toiture de CTA.

Découpe des éléments et fourniture éventuelle de nouvelles tuiles plates similaires ou compatibles avec les existantes. A privilégier le réemploi des tuiles existantes récupérées lors des opérations d’agrandissement des ouvrants.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de sécurité collectives et individuelles pour les travaux en hauteur, d’accessoires, de relevés et reprises d’étanchéité nécessaires, le tout pour un parfait achèvement de l’ouvrage.

1.4 - Travaux de plâtrerie

1.4.1 - Contre cloisons avec montants et plaques de plâtre

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

Mise en œuvre conformément aux prescriptions du  [NF DTU 25.41 P1.1](file:///C:\Users\IDONEIS-PS\AppData\Local\Temp\MicrosoftEdgeDownloads\855191dc-72c3-4bed-aaed-d4700029a7f4\document\fiche\ABCR) :

* Mise en place des appuis intermédiaires ;
* Mise en place des ossatures métalliques, y compris les rails et tous accessoires complémentaires (chevêtres, renforts, etc.) ;
* Mise en place des plaques vissées sur l'ossature.
* Intégration des éléments d’isolation phoniques entre les éléments non isolant pour réduire les effets de résonnance des sons entre les bureaux (réduire les ponts acoustiques en veillant à la continuité de l’isolant et à l’étanchéité des parois (attentions aux pots à prises)

Finition des contre-cloisons comme suit :

* Ragréage des joints et calfeutrements avec un enduit préconisé par le fabricant.

À tous les angles saillants, mise en place d'une protection de l'arête par une bande spéciale armée ou par une cornière métallique ou PVC perforée, conformément aux dispositions du  [NF DTU 25.41 P1-1](file:///C:\Users\IDONEIS-PS\AppData\Local\Temp\MicrosoftEdgeDownloads\855191dc-72c3-4bed-aaed-d4700029a7f4\document\fiche\ABCR).

L'entrepreneur veillera à respecter impérativement, pour chaque type de contre-cloisons, les portées entre appuis intermédiaires et les hauteurs maximales préconisées par le  [NF DTU 25.41 P1-1](file:///C:\Users\IDONEIS-PS\AppData\Local\Temp\MicrosoftEdgeDownloads\855191dc-72c3-4bed-aaed-d4700029a7f4\document\fiche\ABCR). Pour les ossatures visées par ce DTU (ou bien celles préconisées par le fabricant pour des ossatures présentant d'autres caractéristiques) en fonction de la présence de fourrures, de montants simples ou doubles, de leur inertie et de l'entraxe de ces profilés.

Note à l'attention du prescripteur : Les portées maximales entre appuis intermédiaires et les hauteurs maximales des contre-cloisons indiquées dans les descriptifs ci-après correspondent aux montages standard du DTU. Elles sont issues : ● du tableau 15 « Distance maximale entre appuis (BA13 – BA15 et BA18 largeur 1 200 mm – parement simple ou double » de l'article  [6.4.1 «Cas des contre-cloisons sur ossature métallique constituées de montants simples ou doubles »](file:///C:\Users\IDONEIS-PS\AppData\Local\Temp\MicrosoftEdgeDownloads\855191dc-72c3-4bed-aaed-d4700029a7f4\document\fiche\ALPN) du DTU 25.41 P1.1 ● du tableau 16 « Distance maximale entre appuis (BA18 - BA25 largeur 900 mm - parement simple ou double » de l' article 6.4.1 «Cas des contre-cloisons sur ossature métallique constituées de montants simples ou doubles du DTU 25.41 P1.1 ● du tableau 17 de l' article 6.4.2 Cas des contre-cloisons sur ossature métallique constituées de fourrures avec appuis intermédiaires clipsés » du DTU 25.41 P1.1. Elles sont calculées conformément aux dispositions de l’annexe E de ce DTU en fonction des inerties des profilés retenus dans les tableaux 15, 16 et 17 du DTU 25.41 P1.1. D'autres valeurs de portées entre appuis et/ou de hauteurs peuvent être proposées par les fabricants pour d'autres inerties de profilés ou encore pour des montages spécifiques. L'étanchéité à la vapeur de la paroi peut nécessiter, pour certaines configurations (cf. DTA ou Avis Techniques), la mise en place d'une membrane pare-vapeur ainsi que les accessoires associés (adhésifs, mastics, etc.), conformes à la description du NF DTU 25.41 P1-2 et NF DTU 45.10 P1-2). Lorsqu'un système d'étanchéité à l'air est prescrit, il convient de référer aux DTA et avis techniques correspondants. Les résistances au feu des contre-cloisons seules et celui des ensembles contre-cloisons et parois dépendent des montages et des configurations (sens du feu, type de paroi doublée, etc.). Pour la détermination des performances, il convient de se référer aux procès-verbaux d'essais mis à disposition par les fabricants. Les contre-cloisons contribuent à l'amélioration des isolements acoustiques des parois. Les performances varient en fonction des caractéristiques des plaques de plâtre, de la nature et de l'épaisseur de l'isolant et des montages. Pour la détermination des performances, il convient de se référer aux procès-verbaux d'essais mis à disposition par les fabricants.

**Contre-cloisons sur ossature métallique constituée de montants simples ou doubles toute hauteur**

Contre-cloisons avec montants adapté et parement 1 BA18

* Nombre et épaisseur des plaques de parement : 1 x 18 ;
* Type de plaque : BA18 très haute dureté

1.4.2 - Contre cloisons avec isolation de 240 mm avec montants et plaques de plâtre

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

Fourniture et mise en œuvre selon les prescriptions du fabricant d’une contre-cloison avec plaques de plâtre simple parement sur ossature métallique, toute hauteur.

Ensemble d’épaisseur environ 260mm comprenant :

* Une ossature métallique intérieure en acier galvanisé (raidisseurs selon besoins avec répartition des montants selon hauteur), l’entrepreneur prévoira des doubles montants avec un écartement maximal de 60 cm.
* Une isolation thermique en laine minérale d’épaisseur 240 mm et un coefficient λ = 0.032 W/m.K. répartie en 2 couches de 140 et 100mm. Caractéristique thermique R = 8.10 m². K/W minimum, certifié ACERMI, toute hauteur.
* Une membrane pare-vapeur continue (éventuellement présente sur l’isolant), Sd > 18 m
* Un parement constitué d’une plaque de plâtre THD d’épaisseur 18 mm, toute hauteur. La plaque sera composée d'un cœur en plâtre hydrofugé compris entre 2 parements cartonnés spécialement traités contre l'absorption d'eau ou d'humidité, dans les locaux humides (parties de murs recevant des points d’eau), et très hydrofugé dans l’office et locaux techniques. En plus de cette précaution, un produit hydrofuge adapté sera mis en œuvre après la réalisation des joints (bandes).

L’entrepreneur devra la mise en œuvre d’un joint étanche en pied de cloison pour s’opposer au passage de l’eau (avec soit 2 cordons mastic, soit une bande mousse imprégnée comprimée). Revêtement de finition prévu : peinture acrylique.

L’entrepreneur veillera à placer les canalisations entre le mur extérieur et le doublage.

Enfin, il sera dû au présent article les inserts spécifiques à l’intérieur des cloisons, permettant de fixer correctement les consoles de lavabos ou autres appareils techniques suspendus suivant besoin du lot CVC.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de découpe, d’accessoires, de calfeutrements, d'habillage et de finition. Le tout pour un parfait achèvement.

1.4.3 - Contre cloisons avec isolation de 160 mm avec montants et plaques de plâtre

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

Fourniture et mise en œuvre selon les prescriptions du fabricant d’une contre-cloison avec plaques de plâtre simple parement sur ossature métallique, toute hauteur.

Ensemble d’épaisseur environ 180mm comprenant :

* Une ossature métallique intérieure en acier galvanisé (raidisseurs selon besoins avec répartition des montants selon hauteur), l’entrepreneur prévoira des doubles montants avec un écartement maximal de 60 cm.
* Une isolation thermique en laine minérale d’épaisseur 160 mm et un coefficient λ = 0.032 W/m.K. Caractéristique thermique R = 5.00 m². K/W minimum, certifié ACERMI, toute hauteur.
* Une membrane pare-vapeur continue (éventuellement présente sur l’isolant), Sd > 18 m
* Un parement constitué d’une plaque de plâtre THD d’épaisseur 18 mm, toute hauteur. La plaque sera composée d'un cœur en plâtre hydrofugé compris entre 2 parements cartonnés spécialement traités contre l'absorption d'eau ou d'humidité, dans les locaux humides (parties de murs recevant des points d’eau), et très hydrofugé dans l’office et locaux techniques. En plus de cette précaution, un produit hydrofuge adapté sera mis en œuvre après la réalisation des joints (bandes).

L’entrepreneur devra la mise en œuvre d’un joint étanche en pied de cloison pour s’opposer au passage de l’eau (avec soit 2 cordons mastic, soit une bande mousse imprégnée comprimée). Revêtement de finition prévu : peinture acrylique.

L’entrepreneur veillera à placer les canalisations entre le mur extérieur et le doublage.

Enfin, il sera dû au présent article les inserts spécifiques à l’intérieur des cloisons, permettant de fixer correctement les consoles de lavabos ou autres appareils techniques suspendus suivant besoin du lot CVC.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de découpe, d’accessoires, de calfeutrements, d'habillage et de finition. Le tout pour un parfait achèvement.

1.4.4 - Contre cloisons avec isolation de 40 mm avec montants et plaques de plâtre

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

Fourniture et mise en œuvre selon les prescriptions du fabricant d’une contre-cloison avec plaques de plâtre simple parement sur ossature métallique, toute hauteur.

Ensemble d’épaisseur environ 60mm comprenant :

* Une ossature métallique intérieure en acier galvanisé (raidisseurs selon besoins avec répartition des montants selon hauteur), l’entrepreneur prévoira des doubles montants avec un écartement maximal de 60 cm.
* Une isolation thermique en laine minérale d’épaisseur 40 mm et un coefficient λ = 0.032 W/m.K.. Caractéristique thermique R = 1.250 m². K/W minimum, certifié ACERMI, toute hauteur.
* Une membrane pare-vapeur continue (éventuellement présente sur l’isolant), Sd > 18 m
* Un parement constitué d’une plaque de plâtre THD d’épaisseur 18 mm, toute hauteur. La plaque sera composée d'un cœur en plâtre hydrofugé compris entre 2 parements cartonnés spécialement traités contre l'absorption d'eau ou d'humidité, dans les locaux humides (parties de murs recevant des points d’eau), et très hydrofugé dans l’office et locaux techniques. En plus de cette précaution, un produit hydrofuge adapté sera mis en œuvre après la réalisation des joints (bandes).

L’entrepreneur devra la mise en œuvre d’un joint étanche en pied de cloison pour s’opposer au passage de l’eau (avec soit 2 cordons mastic, soit une bande mousse imprégnée comprimée). Revêtement de finition prévu : peinture acrylique.

L’entrepreneur veillera à placer les canalisations entre le mur extérieur et le doublage.

Enfin, il sera dû au présent article les inserts spécifiques à l’intérieur des cloisons, permettant de fixer correctement les consoles de lavabos ou autres appareils techniques suspendus suivant besoin du lot CVC.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de découpe, d’accessoires, de calfeutrements, d'habillage et de finition. Le tout pour un parfait achèvement.

1.4.5 - Cloisons en plaques de plâtre ACOUSTIQUE 98/48

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

**Cloisons de distribution en plaques de plâtre sur ossature métallique**

Cloisons de distribution en plaques de plâtre vissées sur ossature métallique. Mise en œuvre conformément aux prescriptions du  [NF DTU 25.41](file:///C:\Users\IDONEIS-PS\AppData\Local\Temp\MicrosoftEdgeDownloads\855191dc-72c3-4bed-aaed-d4700029a7f4\document\fiche\ABCR) :

* Mise en place de l'ossature en acier galvanisé avec montants, rails et tous accessoires ;
* Mise en place des plaques phoniques vissées sur l'ossature.
* Mise en place de tous les systèmes isolants nécessaires entre les cloisons et les planchers pour réduire la transmission des sons ;

Finition des cloisons comme suit :

* Ragréage des joints et calfeutrements avec un enduit préconisé par le fabricant et ratissage général.

À tous les angles saillants, mise en place d'une protection de l'arête par une bande spéciale armée ou par une cornière métallique ou PVC perforée, conformément aux dispositions du  [NF DTU 25.41 P1-1](file:///C:\Users\IDONEIS-PS\AppData\Local\Temp\MicrosoftEdgeDownloads\855191dc-72c3-4bed-aaed-d4700029a7f4\document\fiche\ABCR).

L'entrepreneur veillera à respecter impérativement, pour chaque type de cloisons, les hauteurs maximales préconisées par le  [NF DTU 25.41 P1-1](file:///C:\Users\IDONEIS-PS\AppData\Local\Temp\MicrosoftEdgeDownloads\855191dc-72c3-4bed-aaed-d4700029a7f4\document\fiche\ABCR). Pour les ossatures visées par ce DTU (ou bien celles préconisées par le fabricant pour des ossatures présentant d'autres caractéristiques) en fonction de la présence de montants simples ou doubles, de leur inertie et de l'entraxe de ces montants.

Note à l'attention du prescripteur : Les hauteurs limites des cloisons indiquées dans les descriptifs ci-après sont issues des tableaux de l'article  [6.3.2.2 Cloisons sur ossature métallique](file:///C:\Users\IDONEIS-PS\AppData\Local\Temp\MicrosoftEdgeDownloads\855191dc-72c3-4bed-aaed-d4700029a7f4\document\texte\ABCR%3farticle=ABCR-5_COR6_3_2) du DTU 25.41 P1-1. Elles sont calculées conformément aux dispositions de l’annexe D de ce DTU avec les modules d'élasticité équivalents de plaques de plâtre indiqués dans cette annexe D, avec les inerties des profilés retenues dans les tableaux de l’article 6.3.2.2 et pour les montages standard du DTU. D'autres valeurs de hauteurs peuvent être proposées par les fabricants pour d'autres modules d'élasticité de plaques de plâtre, d'autres inerties de profilés ou encore pour des montages spécifiques. Les résistances au feu des cloisons sont mentionnées à titre indicatif. Seuls les procès-verbaux d'essais mis à disposition par les fabricants ont valeur de justificatif. Les indices d'affaiblissement acoustique des cloisons sont mentionnés à titre indicatif. Ils varient en fonction des caractéristiques des plaques de plâtre et des montages. Seuls les rapports d'essais mis à disposition par les fabricants ont valeur de justificatif.

**Cloison de type 98/48**

* Épaisseur totale de la cloison : 98 mm ;
* Nombre et épaisseur des plaques par parement : 2 x BA13 phonique ;
* Largeur des plaques de plâtre : 1200 mm ;
* Type de plaque : BA13 phonique ;
* Ossature : M48/35 ;
* Hauteur maximale : 4,65 m ;
* Dispositif de renforcement pour cloison en surplomb (se reporter aux prescriptions générales décrites dans le texte introductif des descriptifs de cloisons de distribution en plaques de plâtre sur ossature métallique) ;
* Résistance au feu : EI 60 ;
* Affaiblissement acoustique (avec laine minérale 45 mm) : 54 dB.
* isolement acoustique standardisé pondéré DnT,A : 45 dB.
* Le MO fera procéder à plusieurs tests pour vérifier que les performances acoustiques demandées sont bien atteintes. Si ce n’est pas le cas, l’entreprise devra procéder aux corrections nécessaires et prendre en charge financièrement de nouveaux tests acoustiques.

.

1.5 - Faux plafonds

1.5.1 - Plafond plâtre rampant

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

L'entrepreneur devra la fourniture et la pose selon les prescriptions du fabricant de plafonds sous rampants à joints non apparents comprenant une ossature métallique en acier galvanisé fixée à l’aide de suspente. Plafond constitué de 1 plaque de plâtre cartonnée M1, à haute résistance d'épaisseur 18 mm. Cette ossature devra permettre la fixation des profilés métalliques supports du plafond plâtre. Cette ossature sera composée de tout accessoire permettant sa mise en œuvre et sa résistance au feu à savoir des attaches, des éclisses, des suspentes, des cavaliers... Type et répartition d’ossature selon portée maximale.

Compris finition des joints entre panneaux comprenant le garnissage des joints, la mise en œuvre d'une bande microperforée imprégnée à l'enduit et serrée à la spatule avec application après séchage d'un enduit de finition en deux couches minimums de façon à obtenir une qualité de finition de type A (soignée), le rebouchage des têtes de vis sera réalisé à l'enduit en une ou deux couches de façon à obtenir le même degré de finition.

Il sera apporté une attention particulière à la hauteur de plénum préconisé dans les dits PV d'essais et dans les recommandations techniques du fabricant.

Revêtement de finition prévu : peinture acrylique.

L'ensemble de la mise en œuvre sera conforme aux Avis Techniques du produit ainsi qu'aux recommandations du fabricant.

Les joints longitudinaux et de dilatation seront traités suivant la technique et les produits prévus dans les procès-verbaux. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, à l'avis technique et aux recommandations du fabricant. Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de découpe, d’accessoires, de calfeutrements CF et phoniques et de finition. Le tout pour un parfait achèvement.

1.5.2 - Plafond plâtre acoustique AVEC PERFORATIONS ALEATOIRES

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

L'entrepreneur devra la fourniture et la pose selon les prescriptions du fabricant de plafonds sous rampants acoustique à perforations aléatoires à joints non apparents comprenant une ossature métallique en acier galvanisé fixée à l’aide de suspente sous l’ossature primaire. Plafond constitué de 1 plaque de plâtre cartonnée A2 s1 d0, à haute performance acoustique d'épaisseur 13 mm. Cette ossature devra permettre la fixation des profilés métalliques supports du plafond plâtre. Cette ossature sera composée de tout accessoire permettant sa mise en œuvre et sa résistance au feu à savoir des attaches, des éclisses, des suspentes, des cavaliers... Type et répartition d’ossature selon portée maximale.

Performances acoustiques aw = 0.60. (Classe C)

Compris finition des joints entre panneaux comprenant le garnissage des joints, la mise en œuvre d'une bande microperforée imprégnée à l'enduit et serrée à la spatule avec application après séchage d'un enduit de finition en deux couches minimums de façon à obtenir une qualité de finition de type A (soignée), le rebouchage des têtes de vis sera réalisé à l'enduit en une ou deux couches de façon à obtenir le même degré de finition.

Revêtement de finition prévu : peinture acrylique.

L'ensemble de la mise en œuvre sera conforme aux Avis Techniques du produit ainsi qu'aux recommandations du fabricant.

Les joints longitudinaux et de dilatation seront traités suivant la technique et les produits prévus dans les procès-verbaux. La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41, à l'avis technique et aux recommandations du fabricant. Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de découpe, d’accessoires, de calfeutrements phoniques et de finition. Le tout pour un parfait achèvement.

1.5.3 - Plafond dalles 1200x600

**Localisation : Aile A1**

Fourniture et pose d’un faux plafond constitué d’une structure en acier galvanisé et de dalles 1200x600 panneaux à bords droits. Le plafond sera du type semi encastré, de couleur blanche, composé d’un substrat minéral à faible bio persistance et non nocif conformément à la directive 97/69/CE, d’épaisseur 15mm.

De finition lissée non mouchetée.

Le coefficient alpha sabine du faux plafond sera de 0,90 à 500 Hz.

Les plaques reposeront sur une ossature secondaire fixée sur la charpente, à prévoir au présent lot.

La prestation comprend toutes les sujétions de réglages, le traitement des abouts éventuels, les trappes, renforcements et percements nécessaires aux autres corps d’état, en particulier pour la pose des luminaires, la ventilation (bouches de reprise) …

Le tout pour un parfait achèvement. Se reporter au DTU 58.1.

1.5.4 - Plafond dalles 600x600

**Localisation : Aile A1**

Fourniture et pose d’un faux plafond constitué d’une structure en acier galvanisé et de dalles 600x600 panneaux à bords droits. Le plafond sera du type semi encastré, de couleur blanche, composé d’un substrat minéral à faible bio persistance et non nocif conformément à la directive 97/69/CE, d’épaisseur 15mm.

De finition lissée non mouchetée.

Le coefficient alpha sabine du faux plafond sera de 0,90 à 500 Hz.

Les plaques reposeront sur une ossature secondaire fixée sur la charpente, à prévoir au présent lot.

La prestation comprend toutes les sujétions de réglages, le traitement des abouts éventuels, renforcements et percements nécessaires aux autres corps d’état, la jonction avec le faux plafond existant.

Le tout pour un parfait achèvement. Se reporter au DTU 58.1.

1.5.5 - Jouée de faux plafond

**Localisation : au droit des fenêtres de toit, Ailes A1, C1 et C2**

Fourniture et pose selon les prescriptions du fabricant d’une jouée dans les faux plafonds du projet. Ces jouées seront composées d’une ossature métallique intérieure en acier galvanisé (rails et raidisseurs selon besoins) avec un parement constitué d’une plaque de plâtre d’épaisseur minimum 13mm très haute résistance.

Ces jouées seront verticales en partie basse des châssis et horizontales en partie haute.

Type d’ossature, répartition des montants selon hauteur.

Revêtements de finition prévus : peinture acrylique (lot Peintures).

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de découpe, d’accessoires, de calfeutrements phoniques et de finition. Le tout pour un parfait achèvement.

1.5.6 - Isolation rampant et plafond

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

Fourniture et pose selon prescriptions du fabricant et règles de mise en œuvre, de feutre en laine de verre d’épaisseur épaisseur totale 240 mm répartie en une couche de 140mm et une autre de 100mm, ayant un coefficient λ = 0.035 W/m.K soit R = 6.85 m².K/W.

Panneaux ayant un classement au feu M0.

De plus l’entrepreneur mettra en œuvre une membrane hygrorégulante ou à défaut une membrane pare-vapeur continue du côté chaud de l’isolant, avec Sd>18 m.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre et de découpes. Le tout pour un parfait achèvement de l’ouvrage.

1.6 - Menuiseries intérieures

1.6.1 - Porte vitrée 1UP type e

**Localisation : Ailes A1, C1**

Fourniture et pose dans cloisons de différentes épaisseurs ou mur maçonné de blocs-portes vitrée en bois (frêne), simple vantail.

Une attention particulière sera portée à la finition du bois car elles seront juste lasurées mat incolore.

Huisseries en frêne adaptées à l’épaisseur de cloison (exigence non forcément représentée en plan), largeur de passage libre 90cm, dimensions 93x204cm ht.

Equipements :

* Béquilles et rosettes en polyamide
* Butoir au sol ou sur mur (implantation à voir en phase chantier),
* Vitrage 44.2 toute hauteur
* Vitrophanie sur les ¾ de la hauteur du vitrage (identique à celle déjà en place),
* Serrure de sûreté type canon européen (le lot électricité devra la fourniture et la pose de cylindre électronique de type APERIO pour les portes avec le contrôle d’accès). Ouverture par badge avec nommage précis selon les sources de Santé Publique France ; paramétrage pour remonter certains dysfonctionnements au niveau du poste central (exemple : pile à changer).

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de réglage, de calfeutrement et de finition. Le tout pour un parfait achèvement. Se reporter au DTU 36.1.

1.6.2 - Porte pleine 1UP EI30 type B

**Localisation : Ailes A1, C1**

Fourniture et pose dans des murs maçonnés ou des cloisons de distribution, de blocs-portes avec les caractéristiques suivantes :

* Bloc-porte, un vantail,
* Huisseries bois, adaptées à l’épaisseur de cloison (exigence non forcément représentée en plan), prépeinte et à peindre,
* Ame pleine, finition à peindre,
* Largeur de passage libre du vantail 90 cm.
* Dimensions 90 x 204 cm ht

Equipements

* Béquilles et rosettes en aluminium brossé,
* Butoir au sol ou mural (implantation à voir en phase chantier),
* Serrure de sûreté type canon européen (le lot électricité devra la fourniture et la pose de cylindre électronique de type APERIO pour les portes avec le contrôle d’accès). Ouverture par badge avec nommage précis selon les sources de Santé Publique France ; paramétrage pour remonter certains dysfonctionnements au niveau du poste central (exemple : pile à changer).
* Plaque de propreté en partie basse en aluminium, de hauteur 60 cm qui encapsule le bas de la porte
* Ferme-porte
* Plaque de propreté en partie basse en aluminium, de hauteur 60 cm qui encapsule le bas de la porte

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de réglage, de calfeutrement et de finition. Le tout pour un parfait achèvement. Se reporter au DTU 36.1.

1.6.3 - Porte pleine 1UP type d et c

**Localisation : Aile C2**

Fourniture et pose dans des murs maçonnés ou des cloisons de distribution, de blocs-portes avec les caractéristiques suivantes :

* Bloc-porte, un vantail,
* Huisseries bois, adaptées à l’épaisseur de cloison (exigence non forcément représentée en plan), prépeinte et à peindre,
* Ame pleine, finition à peindre,
* Largeur de passage libre du vantail 90 cm.
* Dimensions 110x190cm ht (type C) 90x190m ht. (Type D)

Equipements

* Béquilles et rosettes en aluminium brossé,
* Butoir au sol ou mural (implantation à voir en phase chantier),
* Serrure de sûreté type canon européen (le lot électricité devra la fourniture et la pose de cylindre électronique de type APERIO pour les portes avec le contrôle d’accès). Ouverture par badge avec nommage précis selon les sources de Santé Publique France ; paramétrage pour remonter certains dysfonctionnements au niveau du poste central (exemple : pile à changer).
* Plaque de propreté en partie basse en aluminium, de hauteur 60 cm qui encapsule le bas de la porte

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de réglage, de calfeutrement et de finition. Le tout pour un parfait achèvement. Se reporter au DTU 36.1.

1.6.4 - Porte pleine 2UP type a

**Localisation : Aile A1**

Fourniture et pose dans des murs maçonnés ou des cloisons de distribution, de blocs-portes avec les caractéristiques suivantes :

* Bloc-porte, double vantail tiercé,
* Huisseries bois, adaptées à l’épaisseur de cloison (exigence non forcément représentée en plan), prépeinte et à peindre,
* Ame pleine, finition à peindre,
* Largeur de passage libre du grand vantail 90 cm.
* Dimensions 146x204cm ht.

Equipements

* Béquilles et rosettes en aluminium brossé,
* Butoir au sol ou mural (implantation à voir en phase chantier),
* Serrure de sûreté type canon européen (le lot électricité devra la fourniture et la pose de cylindre électronique de type APERIO pour les portes avec le contrôle d’accès). Ouverture par badge avec nommage précis selon les sources de Santé Publique France ; paramétrage pour remonter certains dysfonctionnements au niveau du poste central (exemple : pile à changer).
* Ferme-porte sur chaque vantail avec sélecteur de porte
* Crémone pompier
* Plaque de propreté en partie basse en aluminium, de hauteur 60 cm qui encapsule le bas de la porte

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de réglage, de calfeutrement et de finition. Le tout pour un parfait achèvement. Se reporter au DTU 36.1.

1.6.5 - Porte pleine 2V type F

**Localisation : Aile A1**

Fourniture et pose de blocs-portes à âme pleine.

* Bloc-porte, double vantail
* Huisseries bois, adaptées à l’épaisseur de cloison (exigence non forcément représentée en plan), prépeinte et à peindre,
* Ame pleine, finition à peindre,
* Dimensions 140 x 190 cm ht.

Equipements

* Béquilles et rosettes en aluminium brossé,
* Butoir au sol ou mural (implantation à voir en phase chantier),
* Serrure de sûreté type canon européen

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de réglage, de calfeutrement et de finition. Le tout pour un parfait achèvement. Se reporter au DTU 36.1.

1.6.6 - Porte pleine 2V DAS type g

**Localisation : Ailes A1 et C1**

Fourniture et pose dans cloisons maçonnées de différentes épaisseurs neuves ou existantes de blocs-portes DAS CF1/2h (ouvrant de largeur mini 93 cm). Portes en conformité avec la norme NF S 61-937.

Huisserie bois pour mise en œuvre dans cloison maçonnée et adaptée à l’épaisseur de la cloison, prépeinte anti-corrosion à peindre. Vantaux à peindre.

Compris toutes sujétions de joints, de calfeutrement CF, de serrure, de butoirs à fixer sur le mur et d’accessoires pour obtenir un parfait achèvement de l’ouvrage.

Blocs-portes D.A.S. (dispositif actionné de sécurité asservi à l’alarme) conformes à la norme NFS 61.937 (ensemble D.A.S. indissociable = PV obligatoires exigés) suivant localisation (circulation).

Asservissement par ventouses électromagnétiques dues au présent lot, 24V ou 48V à rupture ou émission de courant ou dispositif techniquement équivalent (soumettre modèles anti-vandalisme), le raccordement au réseau SSI est prévu au lot ELECTRICITE. Compris affichette réglementaire telle que décrite dans les prescriptions techniques (« porte coupe-feu. – ne mettez pas d’obstacle à la fermeture »).

NOTA : Le dispositif d’asservissement devra permettre de fermer les vantaux en période de non occupation des locaux.

L’entrepreneur devra communiquer les caractéristiques des équipements automatiques asservis au lot chargé de réaliser les alimentations électriques.

Equipements :

- sélecteur de fermeture

- ferme porte

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de réglage, de calfeutrement et de finition. Le tout pour un parfait achèvement. Se reporter au DTU 36.1.

1.6.7 – Déplacement de la porte pleine 2V type J

**Localisation : Aile A1**

La prestation consiste à déplacer le bloc-porte existant et son ferme-porte dans le hall de l’aile A1. La dépose devra donc être réalisée avec le plus grand soin.

1.6.8 – CHASSIS FIXE EI30 type H

**Localisation : Ailes A1, C1**

Fourniture et pose dans cloisons de distributions intérieures de châssis fixe en bois EI 30 comprenant un verre pyrobélite 11 mm. Dimensions indicatives L x H = 1,50 x 2,10 m.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, d’habillages, de fixations, d’accessoires, de calfeutrements et de finition.

Se reporter aux DTU 36.1 et DTU 39.

1.6.9 – CHASSIS FIXE type K

Fourniture et pose dans cloisons de distributions intérieures de châssis fixe en frêne massif finition lasurée comprenant un verre feuilleté 33.2 minimum. Dimensions indicatives L x H = 1,50 x 1,17 m. Affaiblissement acoustique 40 dB. Compris toutes sujétions de mise en œuvre, d’habillages, de fixations, d’accessoires, de calfeutrements et de finition. Se reporter aux DTU 36.1 et DTU 39.

1.6.10 - Plinthe bois

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

Profil à dessus arrondi. Rainée en bout. Plinthe en sapin massif de section : 9 x 95 mm.

1.6.11 - Cadre végétal stabilisé

**Localisation : Ailes A1, C1**

Fourniture et installation de cadre végétal stabilisé

Le procédé de stabilisation des végétaux consiste à extraire la sève et à la remplacer par une substance à base de glycérine afin de les figer et de supprimer l’entretien demandé habituellement par les végétaux.

Aspects au choix de l’architecte dans la gamme du fabricant.

Traitement ignifuge classement M1.

Les dimensions sont à reprendre sur les plans.

1.6.12 – BARDAGE bois A CLAIREVOIE

**Localisation : Ailes A1, C1**

L’entrepreneur devra la fourniture et la pose sur murs ou cloison de tasseaux en bois de section 45x100mm.

Lisses haute et basse filantes.

Dispositions des tasseaux selon les plans d’aménagement.

Essence : frêne

Y compris dans l’offre de l’entrepreneur, les tasseaux seront lasurées en 3 couches. Lasure mat incolore sans COV.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre et de fixations **invisible**. Pour se faire, les tasseaux seront composés de 2 pièces : une fixée à la paroi mécaniquement, l'autre faisant office de capotage clouée discrètement par le coté sur la première. Système MALE FEMELLE.

1.6.13 - Tasseaux 80x30

**Localisation : Ailes A1, C1**

L’entrepreneur devra la fourniture et la pose sur les cloisons en plaques de plâtre précédemment décrites de tasseaux en bois de section 80x30mm en pose horizontale et verticale.

Dispositions des tasseaux selon les plans d’aménagement.

Essence : frêne.

Y compris dans l’offre de l’entrepreneur, Les tasseaux seront lasurées en 3 couches. Lasure mat incolore sans COV.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre et de fixations **invisible**. Pour se faire, les tasseaux seront composés de 2 pièces : une fixée à la paroi mécaniquement, l'autre faisant office de capotage clouée discrètement par le coté sur la première. Système MALE FEMELLE.

1.6.14 - Encadrement de baie

**Localisation : Ailes A1**

L’entrepreneur devra la fourniture et la pose de panneaux en bois massif d'épaisseur 30mm en habillage des ouvertures dans le mur maçonné. (Ouverture sur le hall de l’aile A1)

Dispositions des panneaux selon les plans d’aménagement.

Essence : frêne.

Les panneaux seront lasurées en 3 couches. Lasure mat incolore sans COV.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre et de fixations **invisible**.

1.7 - Peinture

1.7.1 - Peinture sur subjectile plâtre vertical

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

Après travaux préparatoires et d’apprêts décrits ci-dessous, exécution d’une peinture acrylique de finition A sur support vertical. Le titulaire du présent lot devra également la réalisation des joints acryliques.

Aspect velours. Teintes au choix du maître d’œuvre.

Préparation des supports :

* Époussetage,
* Couche d’impression,
* Rebouchage,
* Révision et traitement des joints selon nature du support,

Finition :

* 1 couche intermédiaire,
* 1 couche de finition.

1.7.2 - Peinture sur subjectile plâtre rampant et horizontal

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

Après travaux préparatoires et d’apprêts décrits ci-dessous, exécution d’une peinture acrylique de finition A sur support en rampant ou horizontal. Le titulaire du présent lot devra également la réalisation des joints acryliques.

Aspect velours. Teintes au choix du maître d’œuvre.

Préparation des supports :

* Époussetage,
* Couche d’impression,
* Rebouchage,
* Révision et traitement des joints selon nature du support,

Finition :

* 1 couche intermédiaire,
* 1 couche de finition.

1.7.3 - Peinture sur subjectile en bois

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

Après travaux préparatoires et d’apprêts décrits ci-dessous, exécution d’une peinture acrylique sur boiseries de charpente intérieures. Le titulaire du présent lot devra également la réalisation des joints acryliques au niveau des menuiseries. Aspect mat, satiné ou brillant à la demande. Teintes au choix de l’architecte. Se reporter au DTU 59.1.

Préparation des supports :

* Brossage,
* Couche d’impression,
* Rebouchage,
* Ponçage,
* Couche d’impression

Finition :

1 couche intermédiaire,

1 couche de finition.

1.7.4 - Peinture sur support métallique

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

Après travaux de préparation des subjectiles décrits précédemment, l'entrepreneur devra l'exécution d’une peinture glycérophtalique, finition de type B, aspect velours. Teintes au choix du maître d’œuvre.

Préparation des supports :

* Nettoyage et dégraissage
* Grattage à la brosse métallique, brossage et dépoussiérage
* Application d'un revêtement antirouille primaire (ou selon le cas retouche de la couche primaire existante) sur toutes les faces visibles ou non des parties métalliques.

Finition :

* Couche de renforcement en peinture anti-corrosion,
* Couche intermédiaire de peinture laque alkyde,
* Couche de finition.

Compris toutes sujétions de protection des ouvrages environnants. Se reporter au DTU 59.1.

**Cette prestation comprend la mise en peinture des radiateurs existants ainsi que des canalisations de chauffage.**

1.7.5 - Peinture sur support PVC

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

Après travaux de préparation des subjectiles (nettoyage, dégraissage éventuel) l'entrepreneur devra l'exécution d’une peinture glycérophtalique, finition de type B, aspect brillant. Teintes au choix du maître d’œuvre.

Coloris au choix de l’architecte dans le nuancier du fabricant.

*Finition*

* Première couche de peinture laque alkyde,
* Seconde couche pour la finition.

Compris toutes sujétions de protection des ouvrages environnants. Se reporter au DTU 59.1.

1.7.6 - Signalétique

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

Fourniture et pose de signalétique de type plaque de porte. Plaque de signalétique noir de 1,5 mm d'épaisseur **identique de celle déjà posées dans les parties rénovées sur le site.**

Prévoir une signalétique schématique pour les locaux de type :

* Locaux techniques,

Prévoir une signalétique par lettrage (écriteaux) pour les autres locaux.

1.7.7 - Nettoyage de mise à disposition des locaux

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

Cette prestation rémunère le nettoyage de toutes les parties apparentes du projet, à savoir :

* Sols, murs,
* Revêtements verticaux et horizontaux divers,
* Vitrages sur les 2 faces,
* Châssis extérieur,
* Portes intérieures et extérieures,
* Éléments de serrurerie,
* Équipements divers de mobilier et sanitaire,
* Ouvrages extérieurs concernés par les travaux…

Les nettoyages doivent faire disparaître les taches de peinture, les taches de plâtre, de mortier, de colle et autres taches.

Les produits employés (solvant, décapant …) et les procédés mis en œuvre (grattage, ponçage, balayage, aspiration) doivent être appropriés à la nature des matériaux afin de ne pas provoquer l’altération des matières elles-mêmes ou de leur état de surface (poli, brillant …). Il y aura lieu de se référer systématiquement aux prescriptions de nettoyage indiquées par les fabricants.

Prestations complétant les nettoyages des entreprises de chaque corps d’état sur leurs ouvrages propres. Il faut donc comprendre que 3 interventions sont envisagées :

1) nettoyage de chaque entreprise (dégrossis et évacuation des déchets propres à l’entreprise) ;

2) nettoyage de chantier classique de l’entreprise titulaire du présent lot (finitions habituelles et évacuation des derniers petits déchets de chantier) ;

3) nettoyage de mise à disposition des locaux (en vue d’occupation immédiate) par entreprise spécialisée. Cette prestation est prise en charge par le titulaire du présent lot.

**Prévoir un nettoyage avant OPR et un nettoyage après la levée des réserves.**

1.7.7 – LASURE INCOLORE

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

Après travaux préparatoires et d’apprêts décrits ci-après, exécution d’une lasure INCOLORE MAT multicouche, à la brosse sur les huisseries et portes en frêne massif.

Compris toutes sujétions de protections des ouvrages existants environnants.

NB : L’entrepreneur devra s’assurer de la compatibilité du système de peinture avec les ouvrages menuisés déjà imprégnés d’un traitement fongicide ou autre. Dans tous les cas, il sera tenu d’adapter la préparation des supports au type de peinture vernis envisagé.

Préparation des supports

Brossage et époussetage,

Couche d’impression diluée selon prescriptions du fabricant,

Finition

Deux couches de finition selon besoin et essuyage après couches.

Compris toutes sujétions de protection des ouvrages environnants. Se reporter au DTU 59.1.

1.8 - Sol souple

1.8.1 - Préparation du support - Ragréage

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

**Préparation du support - Ragréage**

Réalisation soignée et parfaite d’un mortier hautes performances pour le ragréage et le lissage des sols, et pour corriger éventuellement les défauts de planéité des supports ou prendre en compte les créations de nouvelles ouvertures, avant mise en œuvre d'un sol souple.

L’entrepreneur devra les travaux préparatoires suivants : nettoyage, dépoussiérage et dégraissage du support afin de faire disparaître tout produit étranger.

Le ragréage comprendra :

* L’application à l'aide d'un rouleau laine ou d’une brosse plate d'un primaire d'adhérence. Conditions de mise en œuvre selon prescriptions du fabricant.
* L’application d'un mortier rapide de nivellement avec classement P3 fibré. Conditions de mise en œuvre selon prescriptions du fabricant.

L’épaisseur de ce ragréage ne sera jamais inférieure à 4 mm.

Compris toutes sujétions d'exécution, de joints de dilatation et de fractionnement des supports supposant l’intégration de profilés plastiques souples adaptés à l'épaisseur de l'enduit appliqué. L'entrepreneur devra prévoir - en phase chantier selon décision de la maîtrise d'œuvre - la mise en œuvre de barres de seuil inox grande largeur 50mm ou de profilés de protection et de rattrapage éventuel des seuils au droit des portes. Le tout pour un parfait achèvement des ouvrages. Se reporter aux DTU 26.1 et DTU 26.2.

1.8.2 - Revêtement de sol PVC en lés U4P3E2C1 - 19dB

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

**Revêtements de sol PVC en lés**

Fourniture et pose de revêtement de sol PVC en lés, constitué d'une couche d'usure sur une sous-couche PVC calandrée et stabilisée. Selon le type, la couche d'usure comportera une inclusion de paillettes ou de grains colorés, ou elle sera imprimée. À couche d'usure massive à haute résistance aux charges lourdes et pour fort trafic.

* Groupe d'abrasion : T ;
* Mode de pose : pose collée ;
* Traitement des joints :
  + Soudés à froid,
* Sens des lés :
  + Même sens,
* Nature couche d'usure :
  + Avec inclusion de paillettes colorées – transparente,
* Caractéristiques :
  + Épaisseur : 3.4mm,
  + Epaisseur de la couche d’usure : 0.67 mm,
  + Classement UPEC : U4 P3 E2 C1,
  + Réaction au feu : Bfl-s1,
  + Poinçonnement rémanent moyen : 0,08 mm,
  + Efficacité acoustique aux bruits de choc certifiée de ΔLw = 19 dB.

Pose selon strictes prescriptions du fabricant sur supports plans, secs rigides et propres.

Coloris et calepinage suivant la légende des plans de revêtement dans le dossier.

Compris toute sujétions de mise en œuvre, de raccords, découpes, soudures, de joints d’étanchéité et de barres de seuils inox de largeur 50mm.

**ATTENTION références demandées pour l’Aile C2** :

SARLON trafic 19db 33/49 - graphic - green graphito de chez Forbo

SARLON PRIMEO 33/43 - origin - Origin lin de chez Forbo

1.8.3 - Revêtement de sol FLOQUE en lés U3P3E2C2

**Localisation : Ailes A1, C1 et C2**

**Revêtements de sol floqué en lés**

Fourniture et pose de revêtement de sol textile floqué en lés, constitué d'une couche d'usure sur une sous-couche PVC calandrée et stabilisée et d’un velours ras.

* Mode de pose : pose collée ;
* Traitement des joints :
  + Bords à bords,
* Sens des lés :
  + Même sens,
* Nature couche d'usure : velours ras dense et fin,
* Caractéristiques :
  + Épaisseur : 4.3mm,
  + Classement UPEC : U3 P3 E2 C2,
  + Réaction au feu : Bfl-s1,
  + Efficacité acoustique aux bruits de choc certifiée de ΔLw = 21 dB.

Pose selon strictes prescriptions du fabricant sur supports plans, secs rigides et propres.

Coloris et calepinage au choix de l’architecte (coloris et calepinage à soumette à l’architecte pour validation).

Compris toute sujétions de mise en œuvre, de raccords, découpes, soudures, de joints d’étanchéité et de barres de seuils inox de largeur 50mm.